

COMMUNE DE BROQUIES

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 6 mai 2024 à 20h30

Présents : **13** : M Jean-Luc CRASSOUS, M Christian BRENGUES, M Bernard MARITAN, M Claude REYNES, Mme Emeline TAURIAC,
M Jacques ANTONIN, Mme Julie BOSC, M André GAVALDA, Mme Sylvie GENIEYS, Mme Sammy QUERALT, Mme Céline POINDRON, M Maxime REYNES, M Christian SERIN.

Représenté : M Gilbert TOULOUSE (représenté par Claude REYNES)

Votants : **14**

Le quorum étant atteint, M CRASSOUS, Maire, ouvre la séance.

Secrétaire de séance : M Christian BRENGUES

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du 02/04/2024
- Acquisition de la parcelle E/2189 au Py
- Demande de subvention fond verts pour l'aménagement de surface de la place de la Poste et du Barry
- Demande de subvention fond verts pour le remplacement de luminaire par des lampes solaires dans certains hameaux.
- Emplois saisonniers
- Classement des voies communales
- Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies
- Transfert de la compétence « Eclairage Public » de la commune au SIEDA

1 Approbation du PV du 2 avril

Le PV n'appelle pas de modification il est soumis au vote

Pour : 14 voix

2 Acquisition de la parcelle E/2189 au Py

M le Maire présente la situation cadastrale de cette parcelle : il s'agit d'une grange en ruine à l'intersection de la voirie. Le bien est à vendre pour la somme symbolique d'1 €.

L'acquisition de cette parcelle permet d'élargir et de sécuriser la voirie.

La proposition est soumise au vote :

Pour : 14 voix

3 Demande de subvention fond verts pour l'aménagement de surface de la place de la Poste et du Barry

Monsieur le maire rappelle le projet d'aménagement des places de la Poste et du Barry afin d'optimiser l'espace urbain. Ces travaux permettront de valoriser l'espace public pour le bien-être des résidents et des visiteurs, et répondre aux enjeux environnementaux actuels en favorisant la désimperméabilisation des sols. Le projet est dans la continuité des opérations habitat et cœur de village en cours et permettra d'avoir un espace public entièrement rénové sur la totalité du bourg. Monsieur le maire rappelle les organismes sollicités :

- l'État dans le cadre de la DETR,
- le Conseil Régional dans le cadre du dispositif pour la désimperméabilisation et la renaturation des espaces publics
- le Conseil Départemental,
et propose de solliciter l'Europe dans le cadre du fond vert et l'Agence de l'eau et de modifier ainsi le plan de financement :

Le plan de financement du projet se décompose comme suit :

Coût des travaux H.T. :	780 919,33 €
Total dépenses :	780 919,33 €

DETR 25 % :	195 298,83 €
Région :	80 000,00 €
Département :	50 000,00 €
Agence de l'eau :	59 284,54 €
Fond Vert :	80 614,18 €
Autofinancement communal :	315 721,78 €
Total recettes :	780 919,33 €

La proposition est soumise au vote :

Pour : 14 voix

4 Demande de subvention fond verts pour le remplacement de luminaire par des lampes solaires dans certains hameaux.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la mise en conformité de l'éclairage public de certains hameaux, la commune doit faire installer des compteurs et souscrire aux abonnements nécessaires auprès d'un fournisseur d'énergie.

Les règles de raccordement d'ENEDIS imposent un point de comptage systématique même pour des éclairages isolés.

La mise en conformité de nos éclairages concernés se ferait de deux façons :

- Point de comptage et abonnement pour les hameaux comportant des groupes de lampes
- Remplacement des luminaires par des éclairages solaires pour les points isolés

La commune pour cette opération peut solliciter le Fond vert, le financement s'établirait comme suit :

- Cout dépose des anciens luminaires et pose des lampes solaires :	62 870,30 €
- Subvention SIEDA 43 luminaires * 350 € :	15 050,00 €
- Subvention fond vert :	35 246,24 €
- Autofinancement :	12 574,06 €

La proposition est soumise au vote :

Pour : 14 voix

5 Emplois saisonniers

Afin de faire face à la surcharge de travail et au remplacement des agents en congés d'été, M le Maire propose de créer ainsi :

- 2 emplois techniques du 8 au 19 juillet et du 22 juillet au 3 août 2024
- 1 emploi administratif du 12 au 24 août et du 16 au 21 septembre 2024.

Les agents techniques assureront des fonctions d'adjoints techniques à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 h.

L'agent administratif assurera des fonctions d'adjoint administratif à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 15 h.

La proposition est soumise au vote :

Pour : 14 voix

6 Classement des voies communales

La dernière mise à jour des voies et places communales a été réalisée en 2020. Une mise à jour est nécessaire et comprendrait les modifications suivantes :

voies communales :

- du Salze : part de la RD527 et se termine à la limite de la commune
- de la route des Tunnels : part de la RD25 et se termine RD200
- du Pescadou : part de la RD25 et se termine à la limite de la parcelle E/1741
- du chemin de la Périère : part de la Périère et se termine à la parcelle E/354

places publiques :

- de la Tine : au croisement de la Traverse de la Tine et de la rue de l'Ancien Couvent
- de la Calade : mitoyenne à la rue de la Calade
- de l'Alambic : au croisement de la rue de l'Alambic et de la rue Lou Caladou
- Bombecul : mitoyenne à la rue Bombecul

La proposition est soumise au vote :

Pour : 14 voix

7 Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies

La commune adhère au groupement d'achat proposé par le SIEDA pour l'achat d'énergie. Afin de pouvoir relancer un appel d'offre pour les années à venir, le SIEDA consulte les commune afin d'établir la liste des communes acceptant de s'engager pour un nouveau contrat.

La commune sera systématiquement amenée à confirmer son engagement à l'occasion du lancement de chaque marché.

La proposition est soumise au vote :

Pour : 14 voix

8 Transfert de la compétence « Eclairage Public » de la commune au SIEDA

Le SIEDA propose aux communes qui le souhaitent de prendre la compétence éclairage public et à ce titre d'assurer les missions suivantes :

- Les travaux de premier établissement, de renouvellement et d'extension des réseaux d'éclairage public,
- Les travaux de maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public
-

Et les opérations en lien avec ces missions qui sont :

- La mise en place et le suivi des marchés (entretien et travaux)
- Gestion patrimoniale du parc (mise à jour cartographie, Géoréférencement, DT DICT, ...)

- Assistance technique et administrative
- Conseil et veille règlementaire et technologique

Cette proposition est soumise au vote :

Pour : 14 voix

9 Questions diverses

9.1 Planning de présence élections européennes du 9 juin

Le planning est établi en séance

9.2 Demande de stérilisation de chats errants sur le village

Un administré a sollicité la commune afin de faire stériliser les chats errant du village, en précisant que cette démarche était gratuite pour la commune.

Après recherche il s'avère que :

- La démarche ne peut être entreprise que si la commune accepte de payer une cotisation annuelle à la SPA,
- La SPA intervient pour la capture, la stérilisation et le puçage des animaux et fait porter le coût à la collectivité,
- Les animaux ainsi pucés deviennent la propriété de la commune qui se doit de les nourrir.

Devant de telles contraintes, le conseil décide de ne pas s'engager dans une telle démarche

9.3 Distribution des sacs jaunes

Afin de permettre une distribution plus fluide, la commune a décidé de mettre à disposition des administrés les sacs jaunes à l'agence postale. Une information par le biais de Panneau Pocket va être réalisée.

9.4 Café associatif : sollicitation de la Mairie

L'association du café associatif a sollicité la commune par un courrier qui est malheureusement arrivé la veille au soir du conseil du 2 avril est qui n'a donc pas pu être examiné lors de ce conseil.

Après analyse en séance, Monsieur le Maire fera une réponse à ce courrier en expliquant les choix et contraintes de la commune.

CRASSOUS J-L.
Maire

BRENGUES C.
1er adjoint

MARITAN B.
2ème adjoint

REYNES C.
3ème adjoint

TAURIAC E.
4ème adjointe

ANTONIN J.

BOSC J.

GAVALDA A.

GENIEYS S.
Déléguée

POINDRON C.

QUÉRALT S.

REYNES M.

SERIN C.
Délégué

TOULOUSE G.

Représenté par
REYNES C